

La définition des compétences, un nécessaire temps fort de réflexion avant la leçon

Bernard Lebrun
IA-IPR d'EPS, Nantes (44)

Le professeur d'éducation physique et sportive, l'enseignant en général est souvent pris par le temps. Il doit prendre en charge les élèves dans un délai contraint, à intervalles définis par l'emploi du temps, le calendrier scolaire, et pendant les leçons, leur proposer des situations d'apprentissage. Il ne peut échapper à l'urgence de faire cours. De plus, l'institution scolaire lui demande de noter les élèves. Pour certains enseignants et certaines équipes, la programmation des contenus d'enseignements, l'organisation du travail de la classe et l'évaluation des élèves accaparent tellement leurs préoccupations, que peu de temps reste disponible en amont de la leçon pour une réflexion sur les enjeux éducatifs, le sens et les compétences que l'équipe s'efforce de développer chez les élèves.

Des documents, mais également des démarches pédagogiques portent la marque de cette posture professionnelle un peu superficielle qui valorise l'animation de la classe au détriment de la réflexion sur les choix qui en amont la justifie. Ils ont en commun de valoriser la tâche, l'action à réaliser, que ce soit celle des élèves ou celle des enseignants, de minorer la réflexion sur les enjeux éducatifs qui les sous-tendent, et sur les compétences qu'elles permettent de développer.



L'urgence de l'action peut faire céder à la tentation de mettre la charrue avant les bœufs

Un certain nombre de projet pédagogique se construisent d'abord autour de la programmation. Pour ces équipes, pour lesquelles la réflexion s'organise principalement autour du choix des activités retenues, les infrastructures sportives disponibles constituent des éléments fondamentaux du contexte local, et est remis à un avenir toujours repoussé la question de la définition collective des enjeux éducatifs, et celle de la cohérence des choix en amont de la programmation.

D'autres équipes pédagogiques placent d'abord au cœur de leur réflexion la problématique de l'évaluation. En pensant nécessaire de se mettre, d'abord, d'accord sur les critères, démarches et procédures d'évaluation, elles construisent leur projet sur l'illusion de croire que si on définit sur ce que l'on évalue, on se mettra d'accord sur ce que l'on enseigne et donc qu'il sera aisé de formaliser les enjeux éducatifs visées. Ces démarches sont inefficaces. Parce qu'elles débattent sans cadres, sans lignes directrices, sans référents partagés, les équipes qui procèdent de cette manière ne parviennent que rarement à choisir des critères d'évaluation qui font consensus.

Les projets d'associations sportives portent très souvent la marque de cette primauté accordée à la programmation des activités d'animation pédagogique. Certains se limitent aux plannings et aux calendriers des entraînements et des rencontres. Les difficultés pour arriver à placer les créneaux d'animation de l'AS dans les emplois du temps sont, quelquefois tellement grandes, que ces opérations mobilisent une grande part des réflexions. Par ailleurs, l'inscription des animations d'AS au sein des districts peut conduire à considérer que le

district est finalement le niveau où se prennent les décisions. Le peu de temps disponible pour se réunir au sein des districts et la complexité de la tâche peut avoir pour conséquence une centration des débats, dans les districts UNSS autour des questions de calendriers, des trajets de bus, et de celle de la définition des lieux possibles des rencontres et non sur ce qui fait le cœur du métier, c'est à dire les ambitions éducatives identifiées pour les élèves.

L'accompagnement éducatif, sur le volet sportif, se limite souvent, lui aussi à la programmation des activités choisies en réponse aux sollicitations du monde sportif et culturel, alors que ce dispositif doit, au même titre que tout autre espace d'enseignement, se construire à partir d'une identification des compétences visées, en cohérence avec le projet d'établissement, d'EPS ou d'AS.

Enfin, la primauté accordée à l'action se retrouve également dans la manière de proposer aux élèves les situations pédagogiques. Souvent, la présentation d'une situation pédagogique débute par la description des actions que les élèves vont accomplir. S'en suit les critères qui permettent aux élèves de savoir si la tâche est réussie. D'autres propositions faites aux élèves mettent en avant des problèmes à résoudre et des stratégies à définir engageant ces derniers à développer des compétences. Mais, malgré tout, trop peu d'explications sont fournies aux élèves sur les ressources mobilisées. Les démarches pédagogiques liées à la CP5 réaffirment cette nécessité et contribuent efficacement à modifier les pratiques pédagogiques. Il reste malgré tout exceptionnel de voir les enseignants aider les élèves à prendre conscience qu'ils peuvent remobiliser ces ressources dans d'autres contextes.

Toutes ces démarches pédagogiques sont marquées par la prédominance de la réflexion sur l'action des élèves, sur le temps de l'animation pédagogique, et minorent celui de la réflexion sur les compétences visées. Finalement, lorsque sont mobilisées ces démarches, la charrue est mise avant les bœufs, c'est-à-dire que la mise en action des élèves prend le pas sur l'approfondissement des enjeux éducatifs qui sous tendent leurs activités. Dans la même logique, une lecture erronée de la notion de programme peut conduire à considérer que puisque les programmes et les fiches ressources définissent les finalités, les objectifs et précisent les conditions de mise en œuvre des contenus d'enseignement, le travail de conceptualisation de la formation en EPS se limite à construire et animer des séquences d'apprentissage et à évaluer les élèves.



La question des compétences à développer : l'objet premier de réflexion

Finalement, s'obliger à accorder un temps d'explicitation des objectifs et des compétences visées avant de programmer des cycles ou des situations d'apprentissage, répond à plusieurs objectifs : un impératif lié à l'identité des enseignants d'éducation physique, une nécessité pour permettre le développement de compétence et assurer la réussite pour tous les élèves.

Une nécessité de la construction identitaire

Le premier qui ne fait plus débat dans la « doxa théorique » des enseignants, c'est de valoriser l'identité même des enseignants d'EPS qui se construit sur la notion de compétence, c'est-à-dire la mobilisation de ressources. Pour que l'affirmation identitaire d'une discipline comme l'EPS centrée sur le développement des ressources soit crédible, encore faut-il que ces professionnels explicitent vraiment les compétences qu'ils veulent développer chez leurs élèves et les raisons qui justifient pourquoi ils les choisissent.

Les programmes ne rendent pas caduques cette nécessaire définition des objectifs dans le projet « Le programme national qui s'attache à délimiter avant tout un niveau de compétences attendues, laisse le soin au projet pédagogique de l'EPS de chaque établissement de préciser les étapes et modalités d'acquisition des connaissances, capacités et attitudes, en fonction des caractéristiques de la population », programme de la voie professionnelle en EPS B0 N° 2 du 19 février 2009.

Expliciter le sens, une nécessité pour permettre le développement de compétences

Permettre aux élèves de développer des compétences, c'est-à-dire leur apprendre à devenir capable de mobiliser des ressources dans des contextes différents, nécessite d'abord de leur apprendre à reconnaître quelles sont les ressources qu'ils sont en train de mobiliser dans le cadre de leur apprentissage, et ensuite de leur apprendre à reconnaître les types de situations et les contextes dans lesquels ils peuvent réactiver les connaissances, capacités et attitudes acquises.

À travers cette démarche, où la question des ressources mobilisées par les apprentissages scolaires devient centrale, il n'est plus possible d'enseigner sans la placer comme le pivot organisateur de toute démarche d'apprentissage. Cette nécessaire communication auprès des élèves des ressources mobilisées impose donc préalablement aux professeurs, d'en avoir clarifié la nature et d'avoir construit un projet qui positionne les enjeux éducatifs et les compétences au cœur de leur réflexion.

Favoriser la réussite pour tous les élèves

Une réflexion approfondie, sur les compétences à acquérir, partagée collectivement par l'ensemble des équipes pédagogiques, en lien avec le projet d'établissement est un des leviers pour favoriser la réussite pour tous les élèves. Elle permet une adaptation fine, locale, aux caractéristiques des élèves.

Mettre l'accent sur les compétences à développer, présenter aux élèves des tâches complexes, ouvertes, sous forme de problème à résoudre, de ressources à mobiliser autorise la possibilité pour les élèves de choisir des voies différentes pour réussir. Alors que les tâches précises et fermées ne permettent qu'une évaluation binaire : la réussite ou l'échec dans la possibilité de reproduire un geste, l'entrée par les compétences offre aux élèves le choix de diversifier leur mode d'entrée dans la mobilisation des ressources. Cette diversification des solutions possibles augmente la réussite puisque les élèves plus autonomes peuvent s'investir dans les voies de recherches de solutions qui leur correspondent le mieux.

Une réflexion sur les compétences qui irrigue tous les espaces du projet

Ce temps fort de la réflexion sur les compétences ne joue pas uniquement un rôle positif et important pour l'éducation physique obligatoire, il irrigue tous les dispositifs pédagogiques. Ceux qui se situent en complément de l'éducation physique obligatoire comme par exemple, les associations sportives scolaires ou l'accompagnement éducatif ne seront véritablement au service de la réussite des élèves, que si les actions qui s'y déroulent sont articulées à une réflexion préalable sur les besoins des élèves et la manière d'y répondre. La complémentarité des différents dispositifs nécessite une définition claire des objectifs poursuivis et des compétences visées par chacune des facettes du projet. Ainsi l'association sportive, l'accompagnement éducatif, en tant que partie prenante du projet ne peuvent échapper à la nécessité d'être pensé dans le cadre de cette démarche qui place le choix des objectifs poursuivis comme le référent central et l'élément organisateur de l'ensemble du dispositif.



La question cruciale de la définition des caractéristiques des élèves

Définir collectivement, au sein d'une équipe pédagogique les enjeux éducatifs, réfléchir aux compétences à développer en lien étroit avec les caractéristiques des élèves peut apparaître pour certains enseignants comme une opération un peu artificielle dans la mesure où des classes peuvent présenter des profils particuliers qui nécessitent une réorganisation spécifique des objectifs.

Le projet de classe a précisément pour but de permettre cette adaptation fine des enjeux éducatifs aux particularités des élèves d'une classe. Il ne remet pas en cause le travail collectif de définition des compétences à développer des membres de l'équipe pédagogique. En effet, le projet de classe ne s'écartera pas des axes collectivement définis, mais autorise un glissement anticipé vers les enjeux éducatifs de l'année suivante, si ceux correspondant à la classe sont déjà atteints, ou au contraire si une reprise des enjeux éducatifs de l'année précédente est nécessaire. Finalement, programmer des compétences à l'échelle d'un projet d'EPS nécessite d'établir un ensemble articulé de connaissances, capacités et attitudes, hiérarchisées par niveau. Planifier un projet de classe, c'est situer les élèves d'une classe particulière à l'intérieur de ce continuum.

Conclusion

Finalement, le temps de l'animation de la leçon, ou celui de la programmation des cycles, ne peut être efficace pour tous les élèves, à travers le développement des compétences, que s'il est précédé, en amont de celle-ci, d'un temps fort de réflexion des enseignants sur le choix des compétences à développer en cohérence avec les projets d'établissement et les programmes nationaux, pour un apprentissage accru en aval de celle-ci. Si des équipes pédagogiques passent trop rapidement sur ce moment de définition des enjeux éducatifs ou considèrent que ce n'est pas de leur responsabilité, c'est peut-être parce que débattre collectivement au sein d'un établissement, ou au sein d'une équipe pédagogique sur le type d'homme qui est à former pour demain n'est pas facile. Définir collectivement les étapes, et des chemins différents à faire emprunter aux élèves pour permettre, si possible à tous, d'atteindre les objectifs fixés par la nation, n'est pas une opération aisée. Pourtant l'autonomie des établissements et des équipes pédagogiques est une piste prometteuse pour permettre au maximum d'élèves de réussir, car elle autorise des démarches pédagogiques locales adaptées, le plus possible, aux caractéristiques des élèves.